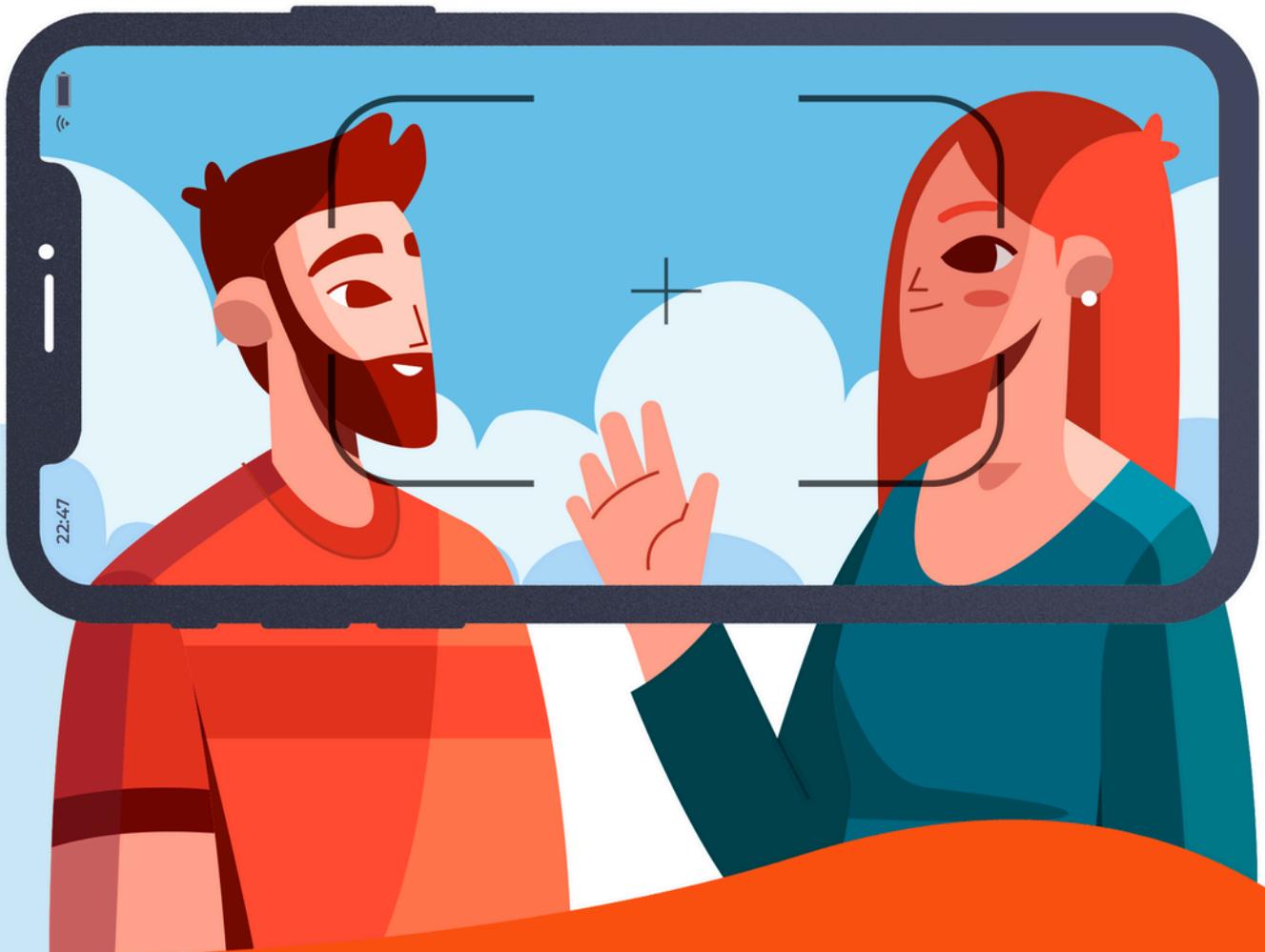




## RÈGLEMENT CONCOURS VIDEO



**UNIE.S POUR UNE  
MEDITERRANNÉE PLUS  
INCLUSIVE ET PACIFIQUE**



Cofinanciado por  
la Unión Europea

**FR**

- Le concours “Uni.es pour une Méditerranée plus pacifique et inclusive” est organisé dans le cadre du projet de renforcement des capacités Erasmus+ “Youth for Peace in the Mediterranean Sea”, qui vise à promouvoir l'éducation à la paix et la coexistence pacifique grâce au développement de nouveaux outils pour les professionnels de la jeunesse et à la création par les jeunes de propositions participatives pour une Méditerranée plus pacifique et plus inclusive.
- Ce projet implique 9 organisations différentes de 8 pays méditerranéens :
  - Asociación Iniciativa Internacional Joven (Espagne, coordinateur du projet).
  - L'Institut Méditerranéen de Formation Recherche et Intervention Sociale (France).
  - Foro para la Paz en el Mediterráneo (Espagne).
  - CESIE Ente del Terzo Settore (Italie).
  - Association Solidarité, Echange et Développement ASED (Tunisie).
  - Jovesolidés Egypt (Egypte).
  - HR180 Business Solution (Jordanie).
  - Youth Development Organization (Liban).
  - Med-Forum For Social Development Morocco (Maroc).
- Ce concours invite les participants à exprimer de manière créative leurs propositions pour contribuer à la création d'une Méditerranée plus pacifique et plus inclusive.
- Pensez à des moyens de rassembler les gens, de promouvoir le dialogue interculturel ou de résoudre des problèmes tels que la discrimination et les conflits.
- Votre idée, petite ou grande, pourrait contribuer à faire de la Méditerranée un endroit meilleur pour tous !

*Le projet “Youth for Peace in the Mediterranean Sea” est cofinancé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence Exécutive Européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour responsables.*



Co-funded by  
the European Union

## Conditions de participation

- La vidéo doit être préparée et soumise par **1, 2 ou 3 jeunes**. Les propositions préparées et soumises par plus de 3 jeunes ne sont pas éligibles.
- Les participants doivent avoir **entre 13 et 30 ans**. Les participants doivent avoir 13 ans révolus la veille de la date limite de soumission des propositions et ne doivent pas dépasser 30 ans à la date limite de soumission des propositions, telle qu'établie dans le présent règlement.
- **Chaque proposition doit être soumise par au moins une personne âgée de 18 ans révolus** la veille de la date limite de soumission des propositions. Par conséquent, les participants de moins de 18 ans ne peuvent participer qu'en groupe de 2 ou 3 personnes, dont au moins un membre a entre 18 et 30 ans.
- **Chaque individu peut participer seul ou en groupe, mais pas les deux**. Si une personne soumet des propositions individuellement et en tant que membre d'un groupe, ou en tant que membre de plus d'un groupe, seule sa participation à la première proposition soumise sera considérée comme valide, comme établi dans le présent règlement.
- Chaque individu, s'il participe seul, peut soumettre un maximum de deux vidéos au concours. Chaque groupe, s'il participe en groupe, peut également soumettre un maximum de deux vidéos au concours.
- Si un individu ou un groupe soumet plus de deux vidéos, seules les deux dernières vidéos soumises seront considérées comme valides et toutes les soumissions précédentes seront ignorées. Les créateurs des vidéos doivent s'identifier complètement, notamment leur nom, prénom(s) et une adresse e-mail de contact. Les personnes dont les informations sont incorrectes, incomplètes ou illisibles ne seront pas considérées comme éligibles à participer. De même, les données fournies doivent être véridiques et à jour. Dans le cas où des erreurs seraient détectées dans les données, l'ensemble du groupe sera disqualifié.
- L'utilisation de pseudonymes ne sera pas autorisée, étant obligatoire que les vidéos soient soumises avec le nom complet et réel du participant. En cas de non-respect, l'ensemble du groupe sera disqualifié.



## Exigences relatives aux vidéos:

- Le seul thème du concours « Unis pour une Méditerranée plus apaisée et inclusive » est la création de **propositions participatives** pour une Méditerranée plus apaisée et inclusive
- Chaque proposition doit être rentrer dans le cadre d'au moins un objectif européen de la jeunesse. Pour plus d'informations sur les objectifs européens de la jeunesse, veuillez consulter le lien suivant :
- [https://youth.europa.eu/strategy/european-youth-goals\\_en](https://youth.europa.eu/strategy/european-youth-goals_en)
- Résolution du Conseil européen sur la stratégie européenne pour la jeunesse 2019-2027 : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=OJ:C:2018:456:FULL>
- Site Internet dédié aux Youth Goals : <https://youth-goals.eu/> ;
  
- Chaque vidéo doit avoir un titre ;
- **Durée : entre 30 secondes et 2 minutes ;**
- La vidéo doit être envoyée au **format .mp4**, et elle doit être sans musique ou avec de la musique libre de droits ;
- **Résolution : format vertical** avec une des résolutions suivantes : 1280 × 720, 1920 × 1080 ou 1440 × 1080 ;
- Liberté créative : les participants peuvent choisir n'importe quel format, y compris :
  - Jeu d'acteur (ex. saynètes, jeux de rôle, performances artistiques)
  - Animation (ex. séquences animées, narration numérique)
  - Interviews (ex. discussions sur la paix et l'inclusion)
  - Toute autre approche créative qui communique un message de paix et d'inclusion en Méditerranée ;
- La vidéo doit être enregistrée et/ou montée par le participant lui-même ;
- **La vidéo doit être originale et inédite.** Cela signifie que la vidéo ne doit pas avoir été publiée sur un quelconque support, plateforme ou support et qu'elle ne doit pas avoir préalablement reçu de récompenses et/ou prix dans une autre compétition ou concours local, national et/ou international ;
- **Aucune vidéo ne sera acceptée si elle aborde des sujets sans rapport avec cet appel et/ou contient des contenus ou matériels racistes, violents, offensants, obscènes, dégradants, diffamatoires et/ou discriminatoires, ou si elle viole, entre autres, les droits à la vie privée, à l'honneur, à l'image et à la dignité de tiers, ainsi qu'à la moralité et/ou à l'ordre public ;**
- **Toutes les personnes apparaissant dans la vidéo doivent être identifiées** et les participants sont responsables d'obtenir leur autorisation expresse pour l'utilisation de leur image (selon l'Annexe 2(a) ou l'Annexe 2(b)).



## Dépôt des vidéos :

- La vidéo doit être envoyée par e-mail ou via WeTransfer à l'adresse e-mail de la coordinatrice du projet [a.liesa@imf.asso.fr](mailto:a.liesa@imf.asso.fr) avant 23h59 (heure France) le 31 mai 2025, accompagnée de :
  - Le formulaire d'autorisation signé (Annexe 1), ou en cas échant,
  - L'autorisation d'utilisation de l'image de tiers apparaissant dans la vidéo (Annexe 2(a) ou Annexe 2(b))

### Les vidéos soumises après la date limite ou ne respectant pas ces conditions ne seront pas acceptées

- L'IMFRIS se réserve le droit de prolonger le délai par le biais d'une communication sur ses réseaux sociaux ;
- Les participants à ce concours, tels qu'identifiés à l'annexe 1, sont responsables devant l'IMFRIS de la paternité et de l'originalité de la vidéo, en assumant l'entière responsabilité et en dégageant l'IMFRIS de toute réclamation qui pourrait être faite par des tiers, y compris celles découlant d'une violation de la législation sur la vie privée, l'honneur, la vie privée, la diffamation, la calomnie, le droit à l'image ou des expressions qui pourraient être considérées comme diffamatoires ou obscènes ;
- Les participants au présent concours, tels qu'identifiés à l'annexe 1, cèdent gratuitement à toutes les organisations du projet « Youth for Peace in the Mediterranean Sea » et à l'Union européenne les droits audiovisuels et les droits de reproduction, de distribution, de transformation, de communication publique et tout autre droit nécessaire à la commercialisation totale ou partielle de ceux-ci sur tout support, pour le monde entier et pour la durée maximale autorisée par la loi.



Co-funded by  
the European Union

## Processus de sélection :

- **Première phase:** Un jury, composé de **trois personnes expérimentées** dans les thèmes du concours et sélectionnées par l'IMFRIS, choisira les trois meilleures propositions, sur la base des critères suivants, en leur attribuant une note totale maximale de 20 points, répartis comme suit :
  - **Pertinence du thème (3 points)** : dans quelle mesure la proposition aborde clairement et efficacement le thème du concours et répond aux objectifs ;
  - **Créativité et innovation (4 points)** : originalité et nouveauté de la proposition, évaluation de la manière dont elle présente une idée nouvelle pour construire la paix en Méditerranée ;
  - **Faisabilité et aspects pratiques (6 points)** : possibilité réelle de mettre en œuvre la proposition dans la pratique, compte tenu des ressources nécessaires, des délais et des obstacles éventuels ;
  - **Impact (4 points)** : potentiel de la proposition à générer un impact positif et tangible sur la société, en tenant compte de la durabilité à long terme ;
  - **Clarté et qualité des présentations (3 points)** : évaluation de la qualité de la présentation vidéo, compte tenu de la structure, de la cohérence et de la capacité à communiquer efficacement les points clés de la proposition.

**La décision du jury est irrévocable.**

- **Second round:** Les trois propositions sélectionnées par le jury seront publiées sur les réseaux sociaux de l'IMFRIS et feront l'objet d'un vote public pendant une période de 7 jours. Avant de la publier, l'IMFRIS peut éditer la vidéo en ajoutant une couverture et une clôture avec les logos du projet. La vidéo ayant obtenu le plus grand nombre de réactions positives sur les réseaux sociaux de l'IMFRIS sera reconnue comme la vidéo la plus votée.



Co-funded by  
the European Union



## Prix :

- La récompense pour la vidéo la plus plébiscitée est la possibilité de participer à la Conférence finale du projet « Youth for Peace in the Mediterranean Sea », au Maroc.
- **L'IMFRIS couvrira les dépenses suivantes, jusqu'à concurrence des montants maximums établis : billets de voyage internationaux (un billet aller-retour de/à Marseille), hébergement et repas pendant le séjour.**
- Le participant sélectionné pour assister à la « Conférence finale au Maroc » doit être âgé d'au moins 18 ans la veille de la date de départ du vol pour le Maroc. Le participant est seul responsable du respect de toutes les conditions d'entrée au Maroc. L'IMFRIS ne sera pas tenu responsable en cas de refus de visa ou de tout autre problème lié au fait que le participant n'a pas respecté les conditions d'entrée dans le pays.
- Pour les vidéos soumises par un participant individuel, cette personne sera la seule à assister à la conférence finale.
- Pour les vidéos soumises par un groupe de 2 ou 3 personnes, le participant qui voyagera est celui qui figure en premier dans le groupe sur le formulaire de l'annexe 1.
- En cas d'empêchement, l'opportunité sera offerte à la personne suivante dans l'ordre défini à l'annexe 1, jusqu'à ce que la place disponible soit prise.



Co-funded by  
the European Union

## Politique de confidentialité et de protection des données :

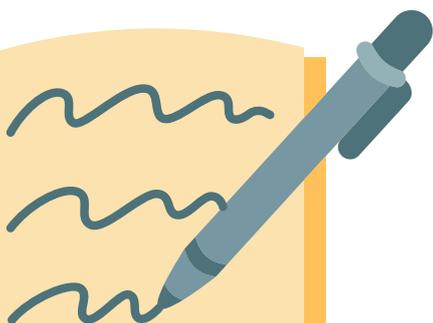
- Conformément au Règlement UE 2016/679 sur la protection des données, nous vous informons que l'IMFRIS, 59 avenue de Saint-Just 13013 Marseille, [imf.direction@imf.asso.fr](mailto:imf.direction@imf.asso.fr) est responsable du traitement de vos données personnelles. L'objectif principal est de gérer la participation au concours « Unis pour une Méditerranée plus pacifique et plus inclusive » et aux projets de l'IMFRIS.
- Les vidéos pourront être publiées sur les réseaux sociaux et sites des organisations partenaires. Les participants autorisent expressément les organisations du projet à reproduire, diffuser et utiliser par tout moyen, sous toute forme et sur tout support, leur nom, leurs vidéos et les informations contenues dans l'annexe 1.
- Les participants garantissent la véracité des données personnelles fournies et sont responsables de la communication de tout changement à l'IMFRIS. L'IMFRIS se réserve le droit d'exclure tout participant ayant fourni de fausses informations.
- Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition au traitement de leurs données personnelles, ainsi que d'autres droits, qu'ils peuvent exercer auprès de Lamia ALI CHERIF – DPO de l'IMFRIS - à l'adresse ci-dessus ou par courrier électronique : [imf.direction@imf.asso.fr](mailto:imf.direction@imf.asso.fr)

## Acceptation des règles

Les participants acceptent expressément toutes les règles du concours. Toute infraction entraînera une exclusion.

En cas de doute ou de divergence dans l'interprétation de l'un ou l'autre de ces règlements, l'IMFRIS les interprétera conformément à l'esprit et à l'objectif pour lesquels ce concours a été créé.

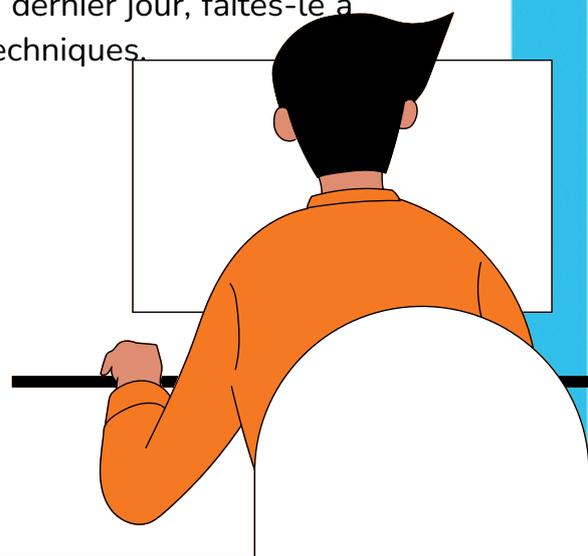
Pour des raisons justifiées, l'IMFRIS pourra modifier le présent règlement une fois le concours lancé en le communiquant sur ses réseaux sociaux.



Co-funded by  
the European Union

## Conseils pour l'enregistrement de votre vidéo :

- **Message:** veillez à ce que votre message soit clair. Réfléchissez à ce que vous voulez transmettre et à votre public. Adaptez votre contenu pour capter leur attention et vous assurer que votre proposition est bien comprise. Restez simple et direct pour un impact fort.
- **Créativité :** essayez de communiquer votre message de la manière la plus attrayante et la plus créative possible. Utilisez le format que vous préférez et avec lequel vous êtes le plus à l'aise. Voici quelques exemples : animation vidéo, vidéo de type bande dessinée, interview vidéo, vidéo de vous en train de parler, vidéo avec d'autres personnes, vidéo de montage photo, etc.
- **Avant l'enregistrement :** planifiez le contenu de votre vidéo et prenez de brèves notes pour chaque scène (ce que vous devez dire, les actions à effectuer à l'écran, la position de la caméra, etc.)
- **Audio :** les bruits de fond peuvent être particulièrement gênants. Trouvez un endroit calme pour enregistrer votre voix, si nécessaire, afin qu'elle puisse être entendue en toute clarté.
- **Vidéo :** chaque scène a son angle parfait ; il suffit de le trouver. Nous vous recommandons d'utiliser un trépied pour minimiser les vibrations et les mouvements de la main, ce qui garantit une vidéo fluide et stable. N'oubliez pas de faire la mise au point.
- **Montage final :** il arrive que l'on se rende compte, lors du montage final, qu'il manque un plan, un effet et/ou du son. Nous vous recommandons de vous y prendre suffisamment à l'avance pour pouvoir inclure tout ce dont vous avez besoin. N'oubliez pas que la durée de la vidéo est comprise entre 30 secondes et 2 minutes et qu'elle doit être envoyée avant la date et l'heure fixées. N'attendez pas le dernier jour, faites-le à temps pour minimiser les éventuels problèmes techniques.



# ANNEXE 1:

## Formulaire d'autorisation de participation au concours

Je, soussigné.e,

1. \_\_\_\_\_ (Nom et prénom du participant 1),  
né.e le \_\_\_\_\_ (date de naissance), dont le numéro de passeport est  
\_\_\_\_\_, téléphone \_\_\_\_\_ et adresse mail à des fins de  
communication \_\_\_\_\_;

2. \_\_\_\_\_ (Nom et prénom du participant 2), né.e le  
\_\_\_\_\_ (date de naissance), dont le numéro de passeport est  
\_\_\_\_\_, téléphone \_\_\_\_\_ et adresse mail à des fins de  
communication \_\_\_\_\_;

3. \_\_\_\_\_ (Nom et prénom du participant 3), né.e le  
\_\_\_\_\_ (date de naissance), dont le numéro de passeport est  
\_\_\_\_\_, téléphone \_\_\_\_\_ et adresse mail à des fins de  
communication \_\_\_\_\_;

Déclarons vouloir PARTICIPER au concours « Uni.e.s pour une Méditerranée plus pacifique et solidaire » dans le cadre du projet « Youth for Peace ». A cette fin, nous déclarons sous notre responsabilité que :

I. Le titre de notre proposition est \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_;

II. Nous avons lu, compris, accepté et accordé à respecter le règlement du Concours « Uni.e.s pour une Méditerranée plus pacifique et solidaire » ;

III. Nous comprenons que le non-respect de l'un des règlements peut entraîner mon exclusion du Concours ;

IV. Nous autorisons l'IMFRIS à reproduire, diffuser et utiliser par tout moyen, sous toute forme et sur tout support, mon nom, ma vidéo et les informations contenues dans la vidéo ;

V. Nous comprenons que la vidéo sera publiée sur les réseaux sociaux, les sites web et les publications des organisations du projet et d'autres organisations et institutions connexes ;

VI. Nous acceptons la politique de confidentialité et de protection des données établie dans le règlement du concours et confirmons que la proposition ne viole aucun droit d'auteur ;

VII. Les informations personnelles fournies dans ce formulaire sont vraies et exactes ;

VIII. En cas de participation de groupe, l'ordre des membres du groupe listé dans cette annexe est l'ordre qui sera utilisé pour déterminer les participants à la « Conférence Finale au Maroc » ;

à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2025.

<b>Signé par :</b> _____ <b>Prénom et Nom du participant 1</b>	<b>Signé par :</b> _____ <b>Prénom et Nom du participant 2</b>	<b>Signé par :</b> _____ <b>Prénom et Nom du participant 2</b>

## ANNEXE 2(a):

### Autorisation des personnes apparaissant dans la vidéo (+18 ans)

Je, sousigné.e \_\_\_\_\_ (Nom et prénom), né.e  
le \_\_\_\_\_ (date de naissance), titulaire du passeport  
numéro \_\_\_\_\_, autorise par la présente mon apparition  
dans la vidéo soumise par  
\_\_\_\_\_ (noms et prénoms des  
participant.es du Concours) pour le concours "Uni.e.s pour une Méditerranée plus pacifique  
et inclusive", organisé par l'IMFRIS dans le cadre du projet « Youth for Peace ».

J'autorise la reproduction, la diffusion et l'utilisation par tout moyen, sous toute forme et sur  
tout support, de mon image, de mon nom et des informations que je fournis dans la vidéo.  
Je comprends que la vidéo peut être publiée sur les réseaux sociaux, les sites web et les  
publications des organisations du projet et d'autres organisations et institutions connexes.  
Conformément au règlement UE 2016/679 sur la protection des données, je comprends  
que l'IMFRIS, 59 avenue de Saint-Just 13013 Marseille, est responsable du traitement de  
mes données personnelles. Je comprends que je dispose d'un droit d'accès, de rectification,  
de suppression et d'opposition au traitement de mes données personnelles et d'autres  
droits, que je peux exercer en contactant Lamia ALI CHERIF – DPO de l'IMFRIS à l'adresse  
ci-dessus ou par e-mail : [imf.direction@imf.asso.fr](mailto:imf.direction@imf.asso.fr).

Je déclare que les informations personnelles fournies dans le présent formulaire sont  
véridiques et exactes.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ \_\_\_\_\_ 2025.

_____ signature	Signé par : _____ Prénom et Nom
--------------------	------------------------------------



Co-funded by  
the European Union

## ANNEX2(b):

### Autorisation des personnes apparaissant dans la vidéo (âgées de moins de 18 ans)

Je, souigné.e \_\_\_\_\_ (nom et prénom du représentant légal), né.e le \_\_\_\_\_ (date de naissance), titulaire du passeport n° \_\_\_\_\_, en tant que représentant.e legal de \_\_\_\_\_ (nom et prénom du mineur), né.e le \_\_\_\_\_ (date de naissance), autorise par la présente l'apparition du mineur dans la vidéo soumise par \_\_\_\_\_ (noms et prénoms des participant.es du Concours) pour le concours "Uni.e.s pour une Méditerranée plus pacifique et inclusive", organisé par l'IMFRIS dans le cadre du projet « Youth for Peace ».

J'accorde l'autorisation de reproduire, diffuser et utiliser, par tout moyen, sous toute forme et sur tout support, l'image, le nom et les informations fournies dans la vidéo du mineur. Je comprends que la vidéo pourra être publiée sur les réseaux sociaux, les sites internet et les publications des organisations du projet ainsi que d'autres institutions et organisations associées.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données, je comprends que l'IMFRIS situé 59 avenue de Saint-Just 13013 Marseille, est responsable du traitement des données personnelles du mineur et de mes propres données personnelles. Je comprends que j'ai le droit d'accéder, de rectifier, de supprimer et de m'opposer au traitement des données personnelles du mineur, ainsi que d'exercer d'autres droits, en contactant Lamia ALI CHERIF – DPO de l'IMFRIS à l'adresse ci-dessus ou par e-mail : [imf.direction@imf.asso.fr](mailto:imf.direction@imf.asso.fr).

Je déclare que les informations personnelles fournies dans ce formulaire sont exactes et véridiques.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ \_\_\_\_\_ 2025.

_____ signature du représentant légal	Signé par : _____ Prénom et Nom
--	------------------------------------



## Organisations du Projet:

- INICIATIVA INTERNACIONAL JOVEN
- FORO PARA LA PAZ EN EL MEDITERRÁNEO
- IMF-RIS
- CESIE
- ASED
- JOVESOLIDES EGYPT
- HR180
- YDO

